



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 31 mars 2018



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

31 mars 2018

MUSÉE GRÉVIN SA

I -	Attestation de la personne responsable du rapport financier semestriel	3
II -	Rapport semestriel d'activité	4
III -	Comptes semestriels condensés au 31 mars 2018	6
IV -	Rapport du Commissaire aux comptes	21

I – ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

1 – Responsable du rapport financier semestriel

Monsieur Yves DELHOMMEAU
Directeur général de Musée Grévin SA (ci-après la « Société »)

2 – Attestation

« J’atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l’ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d’activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l’exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu’il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l’exercice. »

Fait à Paris, le 30 mai 2018
Yves DELHOMMEAU

Directeur général de Musée Grévin SA

II - RAPPORT SEMESTRIEL AU 31 MARS 2018

1/ Description de l'activité au cours du semestre

a- Chiffre d'affaires de la Société

Le chiffre d'affaires constaté au terme du 1^{er} semestre de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2017 s'élève à 6 914 K€, en hausse de 13,6 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Sur ce 1^{er} semestre de l'exercice, l'activité de Musée Grévin poursuit la reprise constatée en 2016/2017 après une année 2015/2016 marquée par la baisse du tourisme à Paris. La fréquentation progresse en effet de 12,6 % à 349 190 visiteurs au 31/03/2018. La performance du 2^e trimestre s'appuie à la fois sur le positionnement en janvier de la 2^e semaine des vacances scolaires de Noël mais aussi sur une activité en février et mars en hausse significative de 14,6 % (grâce en particulier aux vacances scolaires de « février »).

La bonne tenue par ailleurs de la dépense par visiteur sur les entrées, la boutique et la photo ambulante (+4,7 %), des activités restauration (+21,3 %) et privatisations (+12,5%) permet d'afficher un chiffre d'affaires en progression de 13,6 % par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

Cette performance encourageante tient en particulier aux initiatives engagées par Musée Grévin pour soutenir son activité, telles que :

- le succès renouvelé au 1^e trimestre pour la 3^e année du Grand Frisson, l'événement « Halloween » organisé pendant les vacances de la Toussaint qui a progressé de 22 % par rapport à l'année précédente ;
- l'entrée de nouveaux personnages tels Maître Gims, Jean-Paul Gaultier et Alexandra Lamy ;
- le renforcement des animations par des comédiens sur la période de Noël ;
- la présence en communication nationale TV au mois de février à l'occasion de la nouvelle saison de « The Voice ».

Dans le même temps, le Théâtre Grévin, dans les locaux du Musée, est remis à l'honneur avec des concerts classiques et plusieurs représentations du One Man Show de Raphaël Mezrahi « Ma grand-mère vous adore ».

b- Charges et résultats de la Société

Parallèlement, les charges d'exploitation (hors dotations aux amortissements) nettes des reprises de provisions d'exploitation n'ont que très légèrement augmenté sur le semestre de 1,6 % (0,09 M€). Elles ressortent à 5,53 M€. Cette évolution tient principalement aux achats relatifs aux activités restauration, boutique et photographie ambulante. Ces dépenses ont varié en relation avec la progression de ces activités sur le semestre.

En ce qui concerne plus spécifiquement la performance du Café Grévin, malgré la forte progression du chiffre d'affaires soulignée plus haut, la hausse des charges est limitée à 4,2 % grâce à l'effort d'optimisation de la masse salariale. Au total, la marge d'exploitation, tout en restant légèrement négative, s'améliore de près de 36 %.

Les dotations aux amortissements sont en hausse de 44 K€ sur le semestre en liaison avec les investissements récents.

Compte tenu de ces éléments, le résultat d'exploitation, à la clôture du premier semestre de l'exercice 2017/2018 s'établit, en hausse notable de 0,78 M€, à +742 K€ (-38 K€ au 31 mars 2017).

Le résultat financier du semestre clos au 31 mars 2018 reste stable par rapport à celui de l'exercice précédent à un niveau non significatif. Le résultat exceptionnel est également stable à +42 K€ contre +39 K€ au 31 mars 2017.

La charge d'impôt de 196 K€ constatée au 31 mars 2018 s'explique de la façon suivante :

- Charge d'IS relative au résultat fiscal du semestre : -247 K€
- Remboursement de la taxe sur distribution de dividendes : +5 K€
- CICE sur la période : +46 K€

Au total, le résultat net s'établit à 549 K€ au 31 mars 2018 en forte hausse par rapport au 31 mars 2017 (5 K€).

Le résultat net par action au 31 mars 2018 est de 1,09 €.

c- Distribution de dividendes

L'Assemblée générale mixte du 7 mars 2018 a décidé de procéder à une distribution de dividende d'un montant de 583 786,24 €.

Le dividende distribué pour chacune des 503 264 actions composant le capital social s'est établi à 1,16 €.

Le coupon a été détaché le 14 mars 2018.

2/ Evénements significatifs du semestre

Cf. les commentaires ci-dessus se rapportant l'activité du semestre.

3/ Perspectives pour l'exercice 2017/2018

Dans la continuité de ce qui a été réalisé sur le 1^{er} semestre, Musée Grévin continue d'engager des actions pour soutenir son activité sur le reste de l'exercice : sont ainsi notamment planifiées les entrées des personnages de Catherine Frot, des Miraculous (Lady Bug et Chat Noir), d'Emmanuel Macron, du joueur de football Kylian Mbappé, d'Angela Lindvall ...

III – COMPTES SEMESTRIELS CONDENSÉS AU 31 MARS 2018

Rubriques	Montant brut	Amortissements	31/03/2018	30/09/2017
Capital souscrit non appelé				
I				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets,droits similaires	81 867	72 878	8 988	10 464
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 215 522	372 206	1 843 315	1 860 409
Avances,acomptes immob. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	12 060 037	8 946 637	3 113 400	3 165 783
Installations techniq., matériel, outillage	8 637 039	6 591 568	2 045 471	2 212 442
Autres immobilisations corporelles	2 516 951	2 275 225	241 725	249 424
Immobilisations en cours	600 631		600 631	516 480
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	305 130		305 130	306 630
TOTAL II	26 417 176	18 258 516	8 158 660	8 321 632
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	32 612	11 790	20 822	21 824
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	115 817		115 817	116 968
Avances,acomptes versés/commandes	23 417		23 417	35 125
CREANCES				
Créances clients & cptes rattachés	489 905		489 905	653 173
Autres créances	557 022		557 022	557 894
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dt actions propres)				
Disponibilités	679 045		679 045	634 885
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	88 387		88 387	85 530
TOTAL III	1 986 205	11 790	1 974 414	2 105 400
TOTAL GENERAL (I à III)	28 403 381	18 270 306	10 133 075	10 427 032

BILAN PASSIF		
Rubriques	31/03/2018	30/09/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	4 603 326	4 603 326
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :		
Réserve légale	460 333	460 333
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. prov. cours		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.		
Report à nouveau	1 100 032	1 099 073
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	549 225	584 745
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
TOTAL I	6 712 916	6 747 477
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL II	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	493 000	523 000
Provisions pour charges		
TOTAL III	493 000	523 000
DETTES (4)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		371 500
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 454 294	1 049 083
Dettes fiscales et sociales	608 178	558 778
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	219 282	281 268
Autres dettes	210 098	287 551
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	435 307	608 376
TOTAL IV	2 927 159	3 156 555
Ecarts de conversion passif	V	
TOTAL GENERAL (I à V)	10 133 075	10 427 032

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	31/03/2018	31/03/2017	30/09/2017
Ventes de marchandises	344 679	174 755	461 259
Production - biens vendue - services	6 569 327	5 910 130	11 597 625
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	6 914 006	6 084 886	12 058 884
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	169 421	400 564	723 412
Autres produits	95 982	17 602	255 946
PRODUITS D'EXPLOITATION I	7 179 409	6 503 052	13 038 242
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	303 649	180 563	409 480
Variation de stock (marchandises)	1 151	-3 302	9 514
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)			
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)	-3 513	-22 080	-29 099
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)	3 725 510	4 149 743	7 353 211
Impôts, taxes et versements assimilés	118 670	94 721	197 691
Salaires et traitements	997 571	954 829	1 910 663
Charges sociales (10)	469 778	450 979	882 300
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Sur immobilisations :	740 504	696 522	1 465 131
Sur actif circulant : dotations aux provisions	4 516	5 520	7 275
Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges (12)	80 053	33 202	108 806
CHARGES D'EXPLOITATION II	6 437 888	6 540 697	12 314 972
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	741 521	-37 645	723 270
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée III			
Perte supportée ou bénéfice transféré IV			
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations (5)	429		116
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		116	
Autres intérêts et produits assimilés (5)			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change	864		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS V	1 293	116	116
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées (6)	155	92	1 442
Différences négatives de change		20	3 694
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES VI	155	112	5 136
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	1 138	4	-5 019
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	742 659	-37 641	718 250

COMPTE DE RESULTAT (suite)

		31/03/2018	31/03/2017	30/09/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges		41 920	44 844	88 182
PRODUITS EXCEPTIONNELS	VII	41 920	44 844	88 182
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			6 214	212
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				18 279
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	VIII	0	6 214	18 491
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		41 920	38 630	69 691
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX	39 443	40 729	41 302
Impôts sur les bénéfices	X	195 911	-44 711	161 895
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		7 222 622	6 548 013	13 126 541
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		6 673 397	6 543 042	12 541 796
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		549 225	4 971	584 745

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	31 mars 2018 6 mois	30 septembre 2017 12 mois
	en milliers d'euros	
Résultat net	549	585
Dotations et reprises sur amortissements et provisions	668	1 377
Autres produits et charges calculés	5	25
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	1 222	1 987
Coût de l'endettement net	0	1
Charge d'impôt	242	264
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	1 464	2 252
Variation nette des stocks, créances et dettes (hors immobilisations incorporelles / corporelles et impôt)	478	-298
Impôt versé	-275	235
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE (1)	1 667	2 189
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS (2)	-597	-2 206
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX FINANCEMENTS (3)	-584	-442
VARIATION DE TRESORERIE TOTALE (4) = (1)+(2)+(3)	486	-459
TRESORERIE D'OUVERTURE (5)	266	725
TRESORERIE DE CLOTURE (4)+(5)	752	266

ANNEXE AUX COMPTES SEMESTRIELS CONDENSÉS

Sommaire

1) FAITS MARQUANTS DU SEMESTRE	12
2) RÉGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	12
3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	13
4) ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN	14
5) ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ ET AMORTISSEMENTS	15
6) ÉTAT DES PROVISIONS	17
7) VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	18
8) VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	18
9) VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	18
10) ÉLÉMENTS CONCERNANTS LES ENTREPRISES LIÉES	19

1) FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE

Les états financiers au 31 mars 2018 présentent les comptes semestriels de la période du 1^{er} octobre 2017 au 31 mars 2018 ainsi qu'un comparatif 2017 pour la période s'étalant du 1^{er} octobre 2016 au 31 mars 2017.

Le nombre de visiteurs pour la période du 1^{er} octobre 2017 au 31 mars 2018 est en hausse de 12,6 % et s'est élevé à 349 190 visiteurs contre 310 194 visiteurs pour le premier semestre de l'exercice précédent. Le résultat net s'établit à 549 K€ au 31 mars 2018 en forte hausse par rapport au 31 mars 2017 (5 K€).

Par ailleurs, les personnages inédits suivants sont entrés au Musée Grévin au cours du semestre écoulé : Maître Gims, Jean-Paul Gaultier et Alexandra Lamy. Musée Grévin a été également présent en communication nationale TV au mois de février à l'occasion de la nouvelle saison de « The Voice ».

Musée Grévin a proposé aussi, pour la 3^e année consécutive, « le Grand Frisson » pour Halloween, en progression de 22 % par rapport à l'année précédente.

Dans le même temps, le Théâtre Grévin, dans les locaux du Musée, est remis à l'honneur avec des concerts classiques et plusieurs représentations du One Man Show de Raphaël Mezrahi « Ma grand-mère vous adore ».

En ce qui concerne plus spécifiquement la performance du Café Grévin, malgré la forte progression du chiffre d'affaires (+21,3 %), la hausse des charges est limitée à 4,2 % grâce à l'effort d'optimisation de la masse salariale. Au total, la marge d'exploitation, tout en restant légèrement négative, s'améliore de près de 36 %.

Soulignons aussi la cession du Musée Grévin de Séoul à un partenaire minoritaire coréen au mois de février 2018 ainsi que la cession du site de Prague en avril 2018 (post-clôture semestrielle) à un industriel belge. Le Groupe CDA avait décidé en décembre dernier de ne pas poursuivre l'exploitation de ces sites.

Un nouvel outil de billetterie (IREC) a aussi été mis en service au cours de ce semestre.

Les chiffres sont exprimés en euros pour le bilan et le compte de résultat, ainsi que pour le comparatif 2017.

2) RÉGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes sont établis conformément au règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016, Règlement homologué par arrêté du 26 décembre 2016 et publié au Journal Officiel du 28 décembre 2016, modifiant le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, lui-même modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives.

Pour assurer la comparabilité des exercices, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Rapport Financier :

- le compte de résultat figurant aux pages 36 et 37 du Rapport Financier Annuel 2017 déposé auprès de l'AMF en date du 31/01/2018 sous le numéro 045761_20180131 ;
- le tableau de variation des capitaux propres sur la période du 1/10/16 au 30/09/17 figurant à la page 43 du Rapport Financier Annuel 2017 déposé auprès de l'AMF en date du 31/01/2018 sous le numéro 45761_20180131.

2.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement au droit au bail des locaux situés au 8 boulevard Montmartre.

La durée d'amortissement des immobilisations incorporelles hors droit au bail est de 3 ans.

2.2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations ont été comptabilisées pour le coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou leur coût de production. L'actif immobilisé est constitué exclusivement des investissements liés à l'exploitation.

Les dotations aux amortissements pour dépréciation sont calculées suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

- Constructions	30 ans
- Constructions, installations, agencements	10 à 15 ans
- Installations techniques et matériels	5 à 10 ans
- Matériel de bureau, informatique	5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans

2.3 – PARTICIPATIONS ET COMPTES RATTACHÉS

La Société ne détient pas de participation.

2.4 – STOCKS

Les stocks sont valorisés à leur coût d'achat selon la méthode du coût moyen pondéré. Une dépréciation est calculée uniquement lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable en tenant compte des perspectives de vente.

2.5 - CRÉANCES

Elles sont valorisées à leur valeur nominale et sont dépréciées uniquement lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

2.6 - PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

La Société commercialise de la billetterie en prévente.

Les billets prévendus, en cours de validité et non consommés sur le semestre ou l'exercice, sont comptabilisés en Produits Constatés d'Avance.

2.7- CHIFFRE D'AFFAIRES

Les règles et méthodes comptables de reconnaissance du chiffre d'affaires selon la nature de la vente sont les suivantes :

- ventes de billets : comptabilisation du chiffre d'affaires lors de l'entrée effective du visiteur dans le musée ou lorsque le billet devient périmé. Entre la date d'achat et la date de sa consommation, le billet pré-vendu est enregistré en Produit Constaté d'Avance ;
- ventes de marchandises en boutiques : comptabilisation du chiffre d'affaires lors de la vente ;
- produits de restauration : comptabilisation du chiffre d'affaires lors de la fourniture de la prestation.

3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

3.1- Identité de la société consolidante

La Société est consolidée par intégration globale dans les comptes de la société Compagnie des Alpes SA (CDA) dont le siège social est à Paris (9^{ème}).

3.2- Intégration fiscale

Elle est également intégrée fiscalement par la société CDA depuis le 1^{er} janvier 2003. La Société se trouve dans une situation identique à celle qui aurait été la sienne si elle était restée imposée séparément.

3.3- Litiges

Le Comité d'entreprise de la Société et la fédération CGT du Commerce et des Services ont assigné en juillet 2009 la société Musée Grévin en référé devant le Tribunal de Grande Instance de Paris. Ils demandent qu'il soit procédé au versement de la somme de 309 K€ avec intérêts au taux légal, au titre de la participation des exercices 2005/2006, 2006/2007 et 2007/2008, au motif que la société Musée Grévin avait atteint à l'époque le seuil de 50 salariés.

Par un jugement en date du 5 janvier 2010, le Tribunal a déclaré irrecevable l'action du Comité d'entreprise et a débouté la Fédération CGT du Commerce et des Services de ses demandes. Les demandeurs ont fait appel de cette décision et la Cour d'appel de Paris a déclaré fondée la demande d'expertise formée par la Fédération CGT. Un expert a été désigné le 20 janvier 2011. Il a rendu son rapport en janvier 2012. Par un arrêt du 23 mai 2013, la Cour d'appel a réformé le jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris et a fait droit, dans son principe, à la demande du syndicat CGT, tout en déclarant le Comité d'entreprise irrecevable en son action. En outre, la Cour a ré-ouvert les débats afin que les demandeurs donnent des précisions quant au calcul de leur demande qui ressort désormais à 493 K€. Le Musée Grévin s'est pourvu parallèlement en cassation contre l'arrêt du 23 mai 2013.

Par arrêt du 21 janvier 2015, la Cour de cassation a cassé l'arrêt de la Cour d'appel de Paris qui avait donné gain de cause, sur le principe, aux demandeurs et renvoyé l'affaire devant la Cour d'appel de Paris constituée différemment. Les parties adverses ont saisi la Cour d'appel de renvoi. La date de l'audience devant celle-ci n'est pas encore connue à ce jour.

La situation de ce litige dont le risque est totalement provisionné n'a pas évolué au cours du semestre écoulé.

4) ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

4.1 – Engagements donnés

Dans le cadre de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages d'ATOUT FRANCE, la totalité des fonds déposés par les clients auprès des opérateurs de voyage et de séjours est assurée par une garantie d'un montant illimité dans le temps.

Cette garantie, objet d'un contrat renouvelé annuellement au 31 mai est portée par ATRADIUS CREDITO Y CAUCION S.A. DE SEGUROS Y REASEGUROS.

4.2 – Engagements en matière de retraite

Les indemnités de départ en retraite ne sont pas provisionnées dans les comptes sociaux.

La méthode de calcul du groupe Compagnie des Alpes prenant en compte la moyenne d'âge des salariés, leur ancienneté, le turn-over, l'âge de départ à la retraite (62 ans) ainsi que les tables de mortalité aurait donné un engagement de retraite chargé d'un montant de 112 K€ au 31 mars 2018.

4.3 – Engagements reçus

Néant.

5) ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ ET AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS

Clôture au : 31/03/2018

CADRE A - IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
		par réévaluation au cours de l'exercice	acquisitions, créations apports, virements
Frais établissement et de développpt	TOTAL I		
Autres postes immobilis. incorporelles	TOTAL II	2 293 470,57	2 017,78
Terrains			
- sur sol propre			
Construction - sur sol d'autrui	4 965 319,46		
- install.générales	6 889 735,88		
Install.techn.,mat.,outillage indust.	8 444 357,83		106 991,94
- installations générales, agencmts, aménag.	1 896 070,05		13 728,63
Autres immc - matériel de transport	20 810,89		
corporelles - matériel de bureau et informatique, mobilier	598 444,91		23 365,74
- emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	516 480,35		391 007,05
Avances et acomptes			
TOTAL III	23 331 219,37		535 093,36
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	306 630,16		
TOTAL IV	306 630,16		0,00
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	25 931 320,10		537 111,14

CADRE B - IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine immob. fin d'exercice
	par virement de poste à poste	par cession, mise HS, mise en équivalence		
Frais établissement et développpt Tot. I			0,00	
Autres postes immo.incorporelles Tot. II	1 900,00		2 297 388,35	
Terrains			0,00	
- sur sol propre			0,00	
Construction - sur sol d'autrui	128 171,04		5 093 490,50	
- install.général., agenc	79 097,75	2 286,74	6 966 546,89	
Install.techn.,matériel,outillage indust.	92 100,00	6 411,09	8 637 038,68	
- install.général., agenc		16 547,56	1 893 251,12	
Autres immc - matériel de transport			20 810,89	
corporelles - mat.bureau, inf., mob.	5 588,00	24 509,92	602 888,73	
- emballages récupér.			0,00	
Immobilis. corporelles en cours	-306 856,79		600 630,61	
Avances et acomptes				
TOTAL III	-130 071,04	49 755,31	26 112 045,77	
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilis. financières		1 500,00	305 130,16	
TOTAL IV		1 500,00	305 130,16	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	0,00	51 255,31	26 417 175,93	

AMORTISSEMENTS

Clôture au : 31/03/2018

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
Immobilisations amortissables	Amortissemts début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Amortissemts fin exercice
Frais établist, développement I	0			0
Autres immob.incorporelles II	422 597	22 488		445 085
Terrains				0
- s/sol propre				0
Constructions	2 796 978	133 570		2 930 548
- s/sol autrui	5 892 295	126 081	2 287	6 016 089
- inst.général.	6 231 916	366 063	6 411	6 591 568
Install.techn., mat.,outillage	1 772 884	17 849	16 548	1 774 186
- inst.agencts	20 811			20 811
Aut. immob. corporelles	472 207	32 532	24 510	480 229
- mat.transport				
- mat.bureau				
- embal.réc.div.				
TOTAL III	17 187 091	676 096	49 755	17 813 431
TOTAL (I à III)	17 609 688	698 584	49 755	18 258 516

6) ÉTAT DES PROVISIONS

PROVISIONS

Clôture au : 31/03/2018

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations	DIMINUTIONS Reprises	Montant à la fin de l'exercice
Prov. gisements miniers, pétroliers Prov. pour investissement Prov. pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majoration except. 30% Implant. étrang. avant 01/01/92 Implant. étrang. après 01/01/92 Prov. pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL I	0	0	0	0
Prov. pour litiges Prov. pour garanties clients Prov. pertes marchés à terme Prov. pour amendes et pénalités Prov. pour pertes de change Prov. pensions, obligations simil. Prov. pour impôts Prov. pour renouvellement immo. Prov. pour gros entretien et rev. i. Prov. charges s/congés à payer Autres prov. risques et charges				
	523 000		30 000	493 000
TOTAL II	523 000	0	30 000	493 000
Prov. immobilisat. incorporelles Prov. immobilisat. corporelles Prov. titres mis en équivalence Prov. titres de participation Prov. autres immo. financières Prov. stocks et en cours Prov. comptes clients Autres prov. pour dépréciation				
	7 275	4 516		11 790
TOTAL III	7 275	4 516	0	11 790
TOTAL GENERAL (I + II + III)	530 275	4 516	30 000	504 790

7) VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

en milliers d'euros	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	31/03/2018	31/03/2017	Variation en %
Entrées	5 585		5 585	4 843	15,3%
Ventes boutique	345		345	174	98,3%
Événementiel et autres	985		985	1 068	-7,8%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	6 915	0	6 915	6 085	13,6%

8) VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

RÉPARTITION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

en milliers d'euros	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	742 659	185 444	557 215
Participation des salariés	(39 443)		(39 443)
Résultat exceptionnel	41 920	10 468	52 388
RÉSULTAT COMPTABLE	784 579	195 911	570 160

9) VARIATION SUR LES CAPITAUX PROPRES

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale	Report à nouveau	Résultat	Capitaux propres
Capitaux propres au 30 septembre 2016	4 603	460	1 101	441	6 606
Affectation du résultat 2015/2016			-2	-441	
Résultat au 30 septembre 2017				585	
Capitaux propres au 30 septembre 2017	4 603	460	1 099	585	6 747
Affectation du résultat 2016/2017			1	-585	-584
Résultat au 31 mars 2018				549	549
Capitaux propres au 31 mars 2018	4 603	460	1 100	549	6 713

L'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017, approuvé par l'Assemblée générale du 07 mars 2018, a donné lieu au versement d'un dividende de 584 K€ mis en paiement en mars 2018.

10) ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISÉ			
ACTIF CIRCULANT			
Clients et comptes rattachés	102 653		
AUTRES CREANCES	256 540		
C/C Compagnie des Alpes			
Produits constatés d'avance			
Dettes fournisseurs - factures à recevoir			
Disponibilités	353 000		
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 535		
Dettes fournisseurs - factures non parvenues	0		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	42 360		
Dettes Financières	0		
Autres Dettes	110 007		

Aucune transaction significative avec les parties liées à des conditions autres que celles du marché n'est à mentionner au titre des Règlements 2010-02 et 2013-03 du 2 septembre 2010 de l'Autorité des Normes Comptables.

IV – RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

MUSÉE GRÉVIN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE
SEMESTRIELLE**

(Période du 1^{er} octobre 2017 au 31 mars 2018)

Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels condensés de la société MUSÉE GRÉVIN, relatifs à la période du 1^{er} octobre 2017 au 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels condensés avec les règles et principes comptables français.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels condensés.

Fait à Courbevoie, le 30 mai 2018

Le commissaire aux comptes

M A Z A R S

GILLES RAINAUT
